



**CFPPA
DES PAYS
D'AUDE**



Scannez-moi
Pour + d'info



NSF : 415

CPF : 202

Formacode : 15091

Cadre réglementaire du bilan de compétence

Loi du 31 décembre 1991

Loi 2018-771 du 5 septembre
2018

Articles : L6313-1, L6313-4 et
R6313-4 à 6313-7 du code du
travail

CONDITIONS D'ADMISSION

- Accessible à tout salarié, cadre, chef d'entreprise ou demandeur d'emploi
- Entrées et sorties permanentes

**Possibilité
d'accompagnement
à distance**

BILAN DE COMPÉTENCE MODULAIRE IDENTIFIER SA VALEUR PROFESSIONNELLE



OBJECTIF : Identifier et valoriser ses compétences

Le module est une démarche individualisée ou « à la carte » qui peut répondre à divers objectifs :

- Identifier ses compétences
- Repérer leur transférabilité
- Concevoir un portefeuille de compétences
- Améliorer sa confiance en soi par une revalorisation du parcours et une appropriation de ses compétences
- Mieux se connaître et communiquer sur son profil : savoir parler de soi - valoriser ses atouts dans toute situation professionnelle
- Les informations sont confidentielles, remises au bénéficiaire avec l'ensemble des supports en fin de prestation.

DUREE ET ORGANISATION

Environ 8h étalées sur 2 mois maximum

- Entretien individuel d'explicitation et d'enquête.
- Nos outils, méthodes, tests psychométriques sont validés scientifiquement



Supports adaptés en fonction des besoins

Durées des RDV adaptés aux problématiques physiques et de fatigabilité.

Conseillères formées aux problématiques de santé au travail et risques psycho-sociaux.

FINANCEMENT

- **Coût pédagogique pris en charge par France-Travail** (si accord) : 62,50€ de l'heure
- **Tarif pour un financement par le CPF** : 72,50€ de l'heure

Retrouvez les liens CPF pour vous inscrire directement sur notre site internet

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'organisation du module de bilan « identifier sa valeur professionnelle » peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs de son bilan.

- Analyse de la demande et des éléments déclencheurs, des besoins identification des objectifs personnalisés
- Analyse de son parcours personnel, professionnel et de formation antérieur : histoire de vie, analyse d'expériences professionnelles, sociales ou personnelles pour repérer ses positionnements, ses acquis, se réapproprier ses étapes de vie, repérer les choix réalisés, leur pertinence
- Analyse d'expériences professionnelles, sociales ou personnelles significatives pour repérer ses acquis, identifier les éléments de compétence en lien avec des référentiels métier/poste/ou diplôme
- Repérage des savoir-être et du rapport au travail
- Formalisation des compétences dans un portefeuille
- Evaluation de leur transférabilité ou validation
- Travail de réflexion autour de la reprise de confiance en soi
- Information sur la valorisation des acquis
- Actualiser et mettre en valeur ses outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation)
- S'entraîner à argumenter son parcours et ses compétences afin de préparer un entretien professionnel/d'embauche/d'entrée en formation
- Co-rédaction de la fiche de restitution

APRES L'ACCOMPAGNEMENT

Changement de carrière, évolution au sein de votre entreprise ou bien d'une autre entreprise du secteur ou d'un autre secteur.

Clarification de vos besoins de formation en lien avec vos besoins d'évolution

Il vous sera remis en fin de bilan une attestation de participation et une fiche de restitution. Ce document sert à restituer les informations que vous vous serez approprié au cours des différentes étapes du module de bilan. Il permet de mettre en perspective les projets sur une échelle temporelle, par la prise en considération des éléments recueillis dans l'environnement et l'élaboration des différentes stratégies d'actions identifiées.

Ce document ne sera remis qu'au bénéficiaire, il est aussi rédigé dans l'optique d'aider le bénéficiaire dans son projet, il doit être communicable si besoin à un tiers. Le centre détruira tout document relatif au salarié, dès la fin de la prestation, sauf accord express de celui-ci pour les conserver pendant un délai légal d'un an.



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et un Référent

Handicap est présent sur le Campus.

**SITE DE CARCASSONNE**
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE

**SITE DE NARBONNE**
Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE

**SITE DE LIMOUX**
Maison paysanne
1 rue salvador allende
11 300 LIMOUX

04 68 119 119
cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur    



Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA agricole de l'Aude
CFPPA des pays d'Aude
Domaine Lycée Charlemagne

